

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 avril 2021 – 17h00

Délibération n°2021/40

Date de convocation : 13 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 73

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Laz-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le 21 avril à dix-sept heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Bertry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (54 titulaires et 4 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, MOEUR Sébastien (S), MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres absents (9) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, TRIoux COURBET Sandrine, DÉPREZ Marie-Josée, GERARD Jean-Claude, BONIFACE Patrice, BASQUIN Etienne, GOURAUD Francis, RICHEZ Jean-Pierre

Membres ayant donné procuration (10) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul à GODELIEZ NICAISE Véronique, DUDANT Pierre-Henri à DOERLER-DESENNE Axelle, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, POULAIN Bernard à BONIFACE Didier, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, PLET Bernard à BACCOUT Fabrice, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/40 : **Portant modification de modalités de cession de terrains au profit de la société QARSON**

Monsieur le Vice-Président expose :

Par délibération n°2019-132 du 17 décembre 2019, le Conseil Communautaire autorisait la vente de 14Ha65a05ca situés ZAC Vallée d'Hérie à Caudry au profit de la société Qarson au prix de 3€/m² pour un total de 439 515 € pour la réalisation de leur projet d'implantation de centre de reconditionnement.

Puis par délibération 2020-162 du 16 décembre 2020, le Conseil Communautaire autorisait des modifications de modalités de cession, dont le nom de l'entreprise (QCENTER), le phasage d'acquisition et la révision de la superficie par suite d'un nouveau bornage.

Aux vues de la situation sanitaire et économique actuelle, l'entreprise a été, forcément, contrainte de revoir son projet afin d'être en adéquation avec les incertitudes à venir sur les différents marchés.

Elle souhaite donc, plus que jamais, pérenniser son implantation à Caudry, afin d'y établir un site pilier de leurs activités, assurant toujours une centaine d'emplois à 5 ans (plus diversifiés).

L'investissement sera, lui, plus conséquent, incluant un volet environnemental remarquable et positif pour le territoire.

L'entreprise sollicite donc une acquisition des parcelles ferme, sans phasage.

Il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir autoriser les modifications de modalités de cession suivantes :

- **Cession de 14Ha40a81ca (parcelles A 932-937-938-939-940 et 941) au prix de 3€/m², soit une transaction d'un montant total de 432 243 €, au profit de la société QCENTER.**

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 22 avril 2021 et de la publication le
22 avril 2021,

Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 22 avril 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.